

MUNICIPALITÉS

EN DEVENANT MEMBRE D'INFO-EXCAVATION, VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- Être un citoyen responsable soucieux du bien-être des ses citoyens et des coûts socio-économiques associés aux dommages.
- Protéger votre réseau souterrain (aqueduc, égout, électrique, fibre optique, gaz, etc) par une intervention proactive.
- Connaître les activités ayant lieu près de vos infrastructures souterraines pour évaluer les risques de dommage et leurs impacts sur les services à la population.
- Réduire les coûts de maintenance et de réparation.
- Augmenter le contrôle et les revenus associés à l'émission d'un permis d'excavation sur votre territoire.

TARIFICATION

La tarification totale se compose de deux éléments :

- La cotisation annuelle, basée sur la population
- les frais associés au volume de demandes transmises à la municipalité

EXEMPLE CONCRET POUR UNE MUNICIPALITÉ TYPE

- La cotisation annuelle, basée sur la population (Exemple : Saint-Augustin-de-Desmaures, 19 369 habitants = 500 \$)
- Frais associés au volume de demandes transmises à la municipalité (Exemple : Pour un volume de 496 demandes = 1 438 \$. Parce que cette valeur peut varier, il y a une disposition qui prévoit un montant maximal. Pour une population de 19 369 habitants avec un tarif par habitant de 0,09 \$ = 1 743 \$)

Donc, par exemple, pour la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures le montant maximal à payer annuellement serait de

$$\begin{aligned}
 & 500 \$ \text{ (cotisation annuelle)} \\
 + & 1\,743 \$ \text{ (coût maximal basé sur le nombre d'habitants)} \\
 = & \mathbf{2\,243 \$}
 \end{aligned}$$

Nouveauté : Le logiciel de coordination des travaux, Info-RTU, est offert gratuitement à tous les membres d'Info-Excavation du 1er septembre 2019 au 31 août 2021.

GRILLE TARIFAIRE, MEMBRES MUNICIPAUX 2019-2020

Catégories		Facturation à la demande			Frais d'adhésion
Catégorie	Population	Cotisation annuelle	Coût par demande	Tarification maximale taux par citoyen	Nouveau membre
A	0 - 5 000	150 \$	2,90 \$	0,10 \$	100 \$
B	5 001 - 10 000	250 \$	2,90 \$	0,10 \$	150 \$
C	10 001 - 20 000	500 \$	2,90 \$	0,09 \$	200 \$
D	20 001 - 30 000	750 \$	2,90 \$	0,09 \$	300 \$
E	30 001 - 50 000	1 000 \$	2,90 \$	0,08 \$	400 \$
F	50 001 et plus	1 500 \$	2,90 \$	0,08 \$	500 \$

Info-Excavation met à votre disposition un service de cartographie au tarif de 55 \$/hre.

EXIGEZ ET FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE.
S'en passer, ça serait **dommage!**

PROPRIÉTAIRES D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

EN DEVENANT MEMBRE D'INFO-EXCAVATION, VOUS ACCEPTEZ DE :

- Protéger votre réseau souterrain (électrique, gaz naturel, fibre optique, aqueduc, télémétrie, etc.) par une intervention proactive.
- Connaître les activités ayant lieu près de vos infrastructures souterraines pour évaluer les risques de dommages et leurs impacts sur les services à la population.
- Réduire les coûts de maintenance et de réparation.
- Être un citoyen responsable soucieux de minimiser les coûts socio-économiques associés aux dommages.



TARIF D'INTRODUCTION D'UN NOUVEAU MEMBRE PROPRIÉTAIRE DE RÉSEAU 2019-2020

Catégorie	Km de réseau	Tarif d'introduction
A	0 - 50	300 \$
B	51 - 100	750 \$
C	101 - 500	1 000 \$
D	501 - 1 000	1 500 \$
E	1 001 - 1 500	2 000 \$
F	1 501 - 2 000	2 500 \$
G	2 001 - 2 500	3 000 \$
H	2 501 - 3 000	3 500 \$
I	3 001 - 5 000	4 000 \$
J	5 001 - 10 000	5 000 \$
K	10 001 - 15 000	7 000 \$
L	15 001 - +++++	10 000 \$

Modalités

Première année du contrat : Le nouveau membre devra acquitter le tarif d'introduction selon la grille ci-contre, auquel s'ajoutera une facturation trimestrielle de **2,90 \$** pour chaque demande reçue auprès d'Info-Excavation.

Années suivantes : La facturation de la première année ne s'applique plus.

Des frais de **2,90 \$** seront facturés pour les demandes traitées par Info-Excavation dans un périmètre de 100 mètres des installations du membre. La facture en date du 1^{er} septembre sera pour le volume de 9 mois, soit de septembre à mai de l'année précédente, et celle en date du 1^{er} février sera pour le volume des 3 mois restant, soit de juin à août de l'année précédente. Le tarif minimal annuel est établi à 250,00 \$.

Note : La tarification est révisée et votée annuellement par le conseil d'administration.

Nouveauté : Le logiciel de coordination des travaux, Info-RTU, est offert gratuitement à tous les membres d'Info-Excavation du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021.

Membres privés

Définition : Propriétaire d'un réseau privé, avec un nombre d'utilisateurs très restreint, qui ne sert pas à la revente de services. Le tarif d'introduction de la grille tarifaire s'applique selon la catégorie. Les demandes additionnelles seront facturées au tarif inscrit à la grille tarifaire. Tarif annuel minimal de 100 \$, incluant un crédit de 25 demandes de localisation dans un périmètre de 100 mètres.

EXIGEZ ET FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE.
S'en passer, ça serait **dommage!**

PARTENAIRES EN PRÉVENTION

Entrepreneurs, firmes d'ingénierie, organismes gouvernementaux, associations diverses,
EN DEVENANT MEMBRE D'INFO-EXCAVATION, VOUS PARTICIPEZ À :

- Démontrer votre engagement envers la prévention des dommages.
- Soutenir l'amélioration du bilan des bris au Québec.
- Collaborer à un comité de travail d'Info-Excavation afin de supporter les différentes activités de sensibilisation pour accroître la prévention des dommages au Québec.
- Partager des informations avec les différents groupes d'intérêts.
- Élaborer de nouveaux services pour la prévention des dommages.



TARIFICATION 2019-2020

Membres partenaires	Tarif
Corporation et association de moins de 100 employés	350 \$
Corporation et association de 101 à 250 employés	700 \$
Corporation et association de 251 employés et plus, organismes publics et parapublics	1 200 \$

Partenariat en prévention	Tarif
Contribution OR	20 000 \$
Contribution ARGENT	10 000 \$
Contribution BRONZE	5 000 \$